

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le classement du site nosdéputés.fr méconnaît la qualité du travail du législateur, le contrôle et l'évaluation des politiques publiques.

La publication des données annuelles du site « nosdéputés.fr » donne une nouvelle fois l'occasion d'en pointer les limites.

Ainsi, ne sont pas pris en compte, **le travail préalable à l'examen d'un projet de loi** ou l'élaboration d'un **rapport parlementaire**. Or, cette phase peut inclure de nombreuses auditions, réunions et autres déplacements qui font pleinement partie de l'activité parlementaire mais ne sont pas comptabilisés par ce site. N'est pas pris en compte non plus l'engagement des députés au sein du groupe parlementaire à l'Assemblée nationale.

Ces statistiques valorisent l'inflation législative et méconnaissent totalement la **qualité et la réalité du travail parlementaire**. Elles ignorent la présence du parlementaire dans sa circonscription (rencontres avec les acteurs élus, associations ou citoyens, permanences organisées, manifestations). Cette présence représente une part importante quantitativement, elle est essentielle à la perception **des préoccupations des citoyens** ainsi qu'à l'**évaluation** de la bonne application de la Loi. Cette mission est inscrite dans la constitution : en complément de l'activité législative, le parlementaire doit **contrôler l'action du gouvernement** et **évaluer les politiques publiques**. Deux activités totalement absentes de ce bilan.

Enfin, dernière imperfection, la non prise en compte **des aléas de la vie** qui peuvent affecter la vie d'un parlementaire (ils n'ont aucun privilège dans ce domaine). Ainsi des **accidents ou maladies graves occasionnant leur absence le temps des soins**.

Ces éléments puissent ils atténuer les enseignements rapides d'un tel classement et compléter la connaissance de l'activité parlementaire, trop facilement décriée.

François André,
Député de la 3^e circonscription d'Ille-et-Vilaine

Christine Cloarec,
Députée de la 5^e circonscription d'Ille-et-Vilaine

Gaël Le Bohec,
Député de la 4^e circonscription d'Ille-et-Vilaine

Laurence Maillart-Méhaignerie,
Députée de la 2^e circonscription d'Ille-et-Vilaine